

Christian PIRE

226, Route de l'Eglise

74410 Saint-Jorioz

06 70 32 70 15

c.pire@free.fr

www.socioecopofi.com

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le Ministre Bruno LE MAIRE

139 rue de Bercy

75012 Paris

Saint-Jorioz, le 15 octobre 2018

Monsieur le Ministre,

À l'heure où les alertes émises par quantité d'instances internationales concernant les risques d'une crise boursière internationale d'ampleur se multiplient, la volatilité boursière de ces derniers jours en serait-elle un des prémices ?

En annexe, vous voudrez bien trouver copie de trois constats de huissiers datant de 2008/2009. L'intérêt de ces constats est de présenter des solutions opportunistes face à la situation actuelle qui avait été anticipée, et d'attirer votre attention sur les effets du franchissement du seuil sociologique d'acceptation des baisses.

N'ayant eu aucune réponse concrète à mes trois précédents courriers précurseurs de l'évolution actuelle des marchés financiers, j'estime que ces derniers ne seront que des traces servant à valider la cohérence de mes travaux.

Les crises étant une des conséquences de nos actes et décisions, elles peuvent être évitées ex ante. Une condition à cela : savoir faire acte de décision et d'action dès les premières alertes. La répétition quasi métronomique de ces crises depuis l'ouverture des marchés financiers des années 80, n'est-elle pas une des plus belles démonstrations de mon propos ?

Monsieur, sans le support d'une information financière crédible, honnête et respectant l'ensemble des textes de loi, nous ne pourrions mettre fin aux cycles de crises de destructions sociologiques, économique, politiques et financières.

Le monde financier a besoin de représentants politiques imposant le retour de règles financières loyales. Tout ce que n'offre pas la règle de valorisation comptable mark-to-market qui prévaut en finance. Règle à la base de la désinformation, de l'abus de confiance et de l'escroquerie des épargnants. Sur ce sujet, voir mes précédents courriers et les déclarations de l'ensemble des présidents de l'AMF ainsi que celles des représentants de l'autorité comptable.

Si aucune remise en cause de cette règle ne peut se faire trop rapidement sans risque, il est tout à fait possible d'opérer sans heurt et dans l'intérêt de tous, les modifications nécessaires en appliquant simplement certains textes juridiques qui restent étonnamment inappliqués.

Monsieur le Ministre, seul vous où le Président de la République, pouvez agir en France pour mettre fin au cycle des crises boursières issues d'us et coutumes plus que contestables.

Les autorités boursières et comptables sont prises au piège de leurs devoirs dans un environnement concurrentiel.

La solution est de revenir aux règles de droit et à l'utilisation de la sagesse comptable qui offre toutes les possibilités d'action nécessaire.

Ce retour du respect des lois et textes comptables peut être réalisé aisément et sans aucun heurt pour tous. Pour cela, il doit être structuré sur de nouvelles bases professionnelles. Tout le monde a à y gagner et en premiers les épargnants et l'Etat.

Dans la situation actuelle, le facteur favorable est l'interdépendance des marchés financiers. Si l'un change en offrant une meilleure éthique, une plus grande protection et un réel respect des lois, les autres suivront très rapidement.

Ce changement peut être réalisable, entre-autres avec la création de produits financiers collectifs clairement identifiables et d'autres actions déjà évoquées dans mes courriers.

Dans la nouvelle configuration, ce sont les investisseurs eux-mêmes qui seront le moteur des évolutions.

Les professionnels et commerciaux y trouveront leur intérêt grâce au retour de prestations non viciées.

Les épargnants et le monde financier international, libéré de son environnement concurrentiel exacerbé, vous seront très rapidement des plus reconnaissants en cas d'action de votre part.

Si le sens de l'honneur consiste parfois en une certaine acceptation, il est aussi de refuser et d'agir lorsque l'évidence ne laisse plus de doute.

Pour rappel, l'ensemble des présidents de l'AMF et des autorités comptables internationales reconnaissent la responsabilité de la norme comptable mark-to-market comme acteur principal des crises boursières.

Je me permets de vous rappeler mes courriers dès 24 avril, 4 mai et 5 juin derniers abordant la persistance de la désinformation, de l'abus de confiance et de l'escroquerie des épargnants.

En espérant que vous jugerez opportun d'étudier mes propos et d'agir, car il ne peut y avoir de meilleur moment.

L'ensemble de mes articles et propos sont sur le site www.socioecopofi.com

Par la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'État, l'expression de ma haute considération.



Christian PIRE

ANNEXES

Article du 2 octobre 2008 : Changement de système de cotation Proposition

Article du 24 décembre 2008 : Cotation boursière, cotation socio-économique ou cotation socio-financière ?

Article du 15 juillet 2009 : Hedge Funds au service de l'Etat. Article précurseur du Fonds de Stabilisation Boursier évoqué dans mes précédents courriers

SOCIOECOPOFI
LETTRE OUVERTE

Changement de système de cotation
Proposition
2 octobre 2008

Début janvier 2006, j'écrivais sur le site ECOSOPOFI.COM :

"Il reste aujourd'hui à nous protéger des méfaits de la "financiarisation" excessive de l'économie qui, dans certains cas, consiste à reporter les risques financiers pris par les institutionnels (banques, compagnie d'assurance...) sur les particuliers "

Le 2 octobre 2006 dans mon article sur les évaluations des SICAV et des FCP, j'écrivais :

"En clair, les évaluations de performances des FCP et SICAV sont fausses car non réalisables.

Le système de cotation qui hier était acceptable parce que sous contrôle étatique ne l'est plus. Il ne peut et ne doit PAS perdurer "

Le 19 octobre 2006 dans mon article sur les hedge funds, j'écrivais :

" Les banques mettent en circulation l'argent nécessaire aux joueurs.

Lorsque ces derniers ont destabilisé les marchés et les ont fait "exploser", c'est à l'Etat d'éteindre l'incendie "

Dans ma "lettre ouverte" du 10 mai 2007 (CAC à 6012), j'écrivais :

° Le seul problème est que les risques induits par les comportements moutonniers des marchés financiers sont toujours réels, d'une date et d'une ampleur imprévisible.

° Lorsqu'un marché monte de quelques pourcents alors qu'il n'y a que quelques titres d'échangés, il baissera de plusieurs dizaines de pourcents lorsque le marché sera à la baisse. N'oubliez pas la démultiplication des ordres de bourse créée par l'effet de crainte et de peur.

° Même si la baisse ne se fait qu'en septembre, je vous conseille d'attendre et de laisser passer le mirage afin de réinvestir à des cours normaux.

Aujourd'hui, en pleine crise boursière, mes écrits prennent tout leur sens.

Dans les réformes urgentes à mettre en place, il y a :

- Revoir le système de cotation des titres et d'évaluation des OPCVM,
- Mettre certaines techniques financières exclusivement au service de l'Etat,
- Mettre en place le PRCE (Plan de Régulation des Cycles Economiques) et le PRICE (Plan de Régulation International des Cycles Economiques)

Il est urgent :

- de mettre fin au principe que quelques titres échangés suffisent pour faire croire aux épargnants à une hausse ou à une baisse de l'ensemble des titres,
- de freiner les répercussions des euphories et des paniques passagères. Il faut éviter que les comportements sociologiques (crainte, peur, panique, euphorie...) dégénèrent en situations financières difficiles. Situations difficiles qui elles-mêmes sont auto-créatrices de situations sociologiques difficiles (chômage, peur...) et accentuent les euphories ou paniques créant ainsi une systémique destructrice.

Les termes, les idées exposées ou sous-jacentes, les développements informatiques et mathématiques de ce document sont protégés par Copyright.

SOCIOECOPOFI
LETTRE OUVERTE

Certes, cela est plus facile à dire qu'à faire.

Cependant, c'est parce qu'il est urgent de réagir que je mets à la réflexion les modes de calcul ci-dessous.

Pour notre exemple, reprenons ci-dessous les chiffres pris dans mon article du 2 octobre 2006

"Et si l'évaluation des SICAV et FCP était fausse ? "
en considérant que nous sommes à la liquidation.

J'écrivais

Ex : A l'heure où j'écris cet article le lundi 2 octobre à 12h37 Schlumberger gagne 2,48%.
Dans la réalité, il n'y a eu que 7 865 actions échangées sur un total 1 235 471 972 titres soit 0,001%
Le plus gros échange possible à cette heure est de 145 actions à 48,55 € soit un total de transaction de 7039 € !,
Imaginez qu'un FCP ait une ligne de 10 000 actions qu'il valorise à 48,55 € , comment pourrait-il les vendre à ce prix alors que son investissement représente plus que les échanges du jour qui sont de 7 865. Dans la réalité si le FCP voulait les vendre il créerait une baisse excessivement importante du titre.

Ratio "Piré "

1) Déterminer un référentiel de base journalier de volume d'échange

Soit
Volume journalier moyen de l'année précédente

Soit
Flottant/nombre de jours de cotation annuelle

Soit
Volume journalier moyen sur plusieurs semaines ou années de références

Soit
Volume moyen journalier des années du cycle de référence ECOSOPOFI

en cours

Soit
Volume moyen des années du cycle de référence ECOSOPOFI précédent

Soit
Volume du même jour que l'année précédente
ex : le lundi de la 35ème semaine de l'année n-1

Le choix entre ces solutions se fera en fonction des marchés concernés (petites, moyennes ou grosses capitalisations)

2) Comparer ce volume de base avec celui du jour

3) Corriger le cours du titre en appliquant un ratio volume moyen des échanges du jour/volume du jour échangé ou volume de l'échange du cours de liquidation/volume du jour échangé.

Les termes, les idées exposées ou sous-jacentes, les développements informatiques et mathématiques de ce document sont protégés par Copyright.

SOCIOECOPOFI
LETTRE OUVERTE

Application de la méthode ci-dessus.

1) Détermination d'un volume référentiel de base journalier,
Pour notre exemple, nous prendrons un volume référentiel de 5 105
Ce volume est fixé arbitrairement sans référence à une des possibilités ci-dessus de détermination d'un volume référentiel de base journalier.

2) Comparaison du volume de base avec celui du jour
7 865 (volume d'échange du titre Schlumberger ci-dessus) - 5 105 (volume déterminé de façon arbitraire) = 2 760 titres au-dessus de la base d'échange normale

3) Correction du cours du titre par rapport au volume référentiel de base (5 105)
5 105 titres vont prendre 100 % de la hausse soit 2,48 %
2 760 titres vont voir leur hausse pondérée par un ratio volume moyen des échanges du jour ou volume de l'échange du cours de liquidation (pour l'exemple, nous considérons que c'est 145)/volume du jour échangé
 $2,48 * (145/7865) = 0,05$
2 760 titres verront la hausse de 2,58 % ramenée à 0,05 %

La hausse sera de 2,48 % sur 5 105 titres et de 0,05 % sur 2 760 titres soit pour 7865 titres : $((2,48*5105) + (0,05*2760))/7865 = 1,63$ % au lieu de 2,48 %

On tempère le principe que quelques titres échangés fassent croire à des millions de personnes qu'elles se sont enrichies ou appauvries.

Et l'on met fin au fait que quelques titres échangés à la baisse, alliés à des articles négatifs dans la presse puissent créer et accélérer une psychose.

Dorénavant au plus le mouvement s'amplifiera, au plus il "s'auto freinera".

Dans notre exemple, en négatif, nous aurions 1,63 % au lieu de 2,48 % soit un effet modérateur de 34 %

Pour 5 %, la baisse serait ramenée à $((5*5105) + ((5*(145/7865))*2760))/7865 = 3,28$ %

Et pour une baisse de 10 % à 6,56 % : $((10*5105)+((10*(145/7865))*2760))/7865$

Il est à noter que plus les volumes augmenteront, plus l'effet de correction sera accéléré. Ce fait combattant les effets néfastes de l'augmentation des effets volumes.

Prenons le cas de 15 730 titres (le double de l'échange ci-dessus) avec une baisse de 5 %
 $((5*5105)+((5*(145/10625))*2760))/15730 = 1,63$ %

La baisse de 5% sera ramenée à 1,63%, soit 67,4% d'effet modérateur contre 34% ci-dessus pour 7865 titres échangés.

**Plus la baisse sera importante
plus l'effet de correction fera son effet,
plus la raison s'imposera.**

Les termes, les idées exposées ou sous-jacentes, les développements informatiques et mathématiques de ce document sont protégés par Copyright.

SOCIOECOPOFI
LETTRE OUVERTE

Là où hier la panique sur quelques titres accélérât la baisse, demain elle freinera d'autant plus la baisse.

Les cours seront :

- Tempérés à la hausse
- Préservés à la baisse

Nous substituerons à l'ancienne régulation, qui consistait à arrêter les cotations en attendant que le marché se calme, et aux points faibles de la régulation actuelle, une "correction" automatique des mouvements.

Cette correction automatique des mouvements est totalement logique et NECESSAIRE

Les krachs avant d'être financiers, sont d'abord sociologiques parce qu'"informationels"

C'est dans l'information, dans son exploitation et dans sa compréhension (mécompréhension) que réside l'origine des krachs.

Il est impératif d'expliquer l'influence des volumes dans les cours annoncés à l'épargnant.

Réflexion :

Et si nous profitons de la Présidence française pour faire passer ces idées via l'Europe ?

Financièrement vôtre

Christian Piré

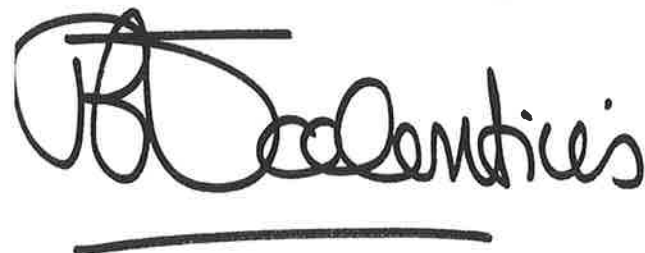
J'ai imprimé, depuis l'imprimante reliée à mon poste de travail, au fur et à mesure de mes constatations, la totalité des pages visionnées, y comprises celles relatives aux manipulations obligatoires et préalables à mes constatations sur le site www.ecosopofi.com

Sont annexées au présent procès-verbal de constat dix pages imprimées dans les conditions relatées ci-dessus.

En foi de quoi, j'ai dressé le présent Procès Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

Bénédicte VALENTINIS
Clerc Habilité aux Constats

Nicole BASTARD-ROSSET VALENTINIS
Huissier de Justice Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bénédicte Valentinis', with a horizontal line underneath.

S.C.P. N. VALENTINIS & R. VALENTINIS

COTATION BOURSIERE, Cotation socio-économique

ou

Cotation socio-financière ?

Ecrit et mis en ligne le 24 décembre 2008

Dans un article daté du 2 octobre 2008 sur les cotations boursières, j'insistais sur la nécessité de modifier le système de cotation en cas de fort volume échangé en bourse.

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation inverse.
Ce sont de faibles volumes qui donnent une impression générale négative de la valeur des entreprises.

Exemple : Le titre THOMSON qui perdait 5,11% lors de la séance boursière du vendredi 19 décembre

Dans la réalité, il n'y a eu que 4 427 241 actions échangées ce jour-là en bourse sur un total de 230 486 083 titres soit 1,92% (source EURONEXT)

Pour votre information, sur les 4 427 241 seuls les derniers échanges d'un total de 22 156 titres ont décidé, aux yeux du public, de la valeur boursière des 230 486 083 titres.

Dans ce cas, 22 156 actions au cours de 0,854 soit 12 939 € ont décidé aux yeux du public de la valeur du jour du groupe Thomson. Groupe qui vaut plusieurs centaines de millions d'€.

Étendez ce raisonnement au CAC et vous aurez une idée de l'ampleur de l'irrationalité du système de cotation.

Pour votre information, si j'appliquais au cours de Thomson un simple ratio sur le volume, d'une baisse de 5,11% nous obtiendrions une baisse de 0,098%**.

Par comparaison

Est-ce parce que 1,92% des Français ont la grippe qu'on en conclut que la totalité des Français l'ont ? En bourse, oui.

A ce oui, il faut rajouter l'impact sociologique de la nouvelle.

Impact sociologique qui conclura que l'économie sera en peine pendant plusieurs jours, que l'on manquera de médicaments et donc qu'il y aura des morts, que pour enterrer ces morts il n'y aura pas assez de monde, donc qu'il y aura d'autres maladies etc...

Vous ajoutez à cela l'impact de la presse et de la télévision et vous aurez la situation actuelle.

Le manque de confiance se transforme en crainte et la crainte en peur.

Lorsque l'on est dans cette situation, il faut absolument éviter que les particuliers par lassitude n'écourent plus leur conseiller financier et décident de vendre leurs titres transformant ainsi leur peur en panique.

La phase de panique (ventes massives) intervient quand le Seuil Sociologique d'Acceptation des Baisses (dit seuil 2SAB) est atteint.

SOCIOECOPOFI

Dans ce cas, le marché sombre du fait de la loi des grands nombres (sociologie) et non de sa réalité économique, politique ou financière

Ce n'est pas l'économie ni la finance qui mène directement aux catastrophes mais le franchissement du Seuil Sociologique d'Acceptation des Baisses.

Actuellement la seule crise rémanente est une crise financière qui résulte du système de cotation.

Pour rappel : Avant la révolution économique du milieu des années 80 (fin de l'inflation "non maîtrisée"), les cotations boursières étaient sous contrôle étatique.

Dès qu'une cotation à la hausse ou à la baisse devenait trop importante, on arrêtait la cotation en attendant que le calme soit revenu.

Cette régulation du système s'expliquait dans le contexte de la politique pratiquée à cette époque. Elle avait comme mérite d'être efficace.

Cette « maîtrise » des cours protégeait du risque de panique et, de ce fait, du seuil sociologique d'acceptation des baisses.

Depuis le milieu des années 80, le principe des cotations boursières est le laisser faire, laisser aller (j'exagère à peine).

Un titre peut varier dans la journée de plusieurs pourcents sans qu'il n'y ait de réelle sécurité.

Fin des protections contre l'évolution des cours trop importante. Par extension, aucune protection contre le manque de liquidité en cas de fort volume et donc exposition totale au seuil sociologique d'acceptation à la baisse. La libéralisation des cours a favorisé les effets négatifs du manque de liquidité du marché.

Si nous n'adaptions pas de façon urgente le système de cotation à la libéralisation des marchés, nous arriverons à ce que la cotation d'entreprises, qui fonctionnent tous les jours et ont une véritable valeur, soit réduite à néant en bourse et sème une panique boursière internationale.

Dans ce cas, nous nous trouverions dans la situation aberrante d'un krach financier alors que l'économie, bien que passant par une phase de « roue libre » tout à fait normale après plusieurs années de forte consommation, suit une évolution qui verra d'ici quelques mois son rétablissement du fait de la consommation de renouvellement.

Le risque d'un krach financier systématique du fait du franchissement du seuil sociologique d'acceptation des baisses est réel aujourd'hui.

Seul le système de cotation et la peur engendrée par l'information transforment la baisse de la consommation touchant quelques articles en crise systémique.

Il est primordial de rappeler que les cours boursiers sont avant tout sociologiques. Ils sont la résultante d'une masse sociologique qui agit à la vente et/ou à l'achat.

Pérenniser le système de cotation actuel s'est assuré tôt ou tard la dégénérescence d'une crise en krach financier, lui-même suivi d'un krach économique générateur de révoltes sociologiques.

Deux cotations distinctes existent suivant les cycles économiques (il y a quatre cycles de quatre ans) :

SOCIOECOPOFI

- cotation Socio-financière,

Lorsqu'il n'y a que peu de volume du fait d'une phase économique « en roue libre » voire en correction. La bourse ne donne qu'une valeur Socio-financière. Cette valeur est la valeur de transformation d'un titre boursier en cash lorsque l'on peut ne faire autrement que de le vendre « à la casse ».

- cotation Socio-économique.

A contrario, lorsqu'il y a réellement du volume du fait de la dynamique économique et de l'expansion, la valeur boursière est réelle car réalisable dans un environnement sociologique positif générateur de volume dans les échanges. C'est la phase de valeur Socio-économique.

Certes, pour tempérer ce raisonnement, il est vrai qu'il existe un marché de gré à gré entre les gérants d'OPCVM (FCP et SICAV).

En clair, les gérants d'OPCVM s'échangent entre eux des titres sans passer par le marché.

Même si ce système de gré à gré est encadré de façon stricte par les autorités, il n'en demeure pas moins qu'il est urgent de revoir ce système de gré à gré en faveur d'un environnement beaucoup moins aléatoire en cas de crise.

Car en cas de crise, l'effondrement de ce marché parallèle verra arriver sur le marché boursier un afflux considérable de ventes.

Situation pour laquelle le système de cotation actuel n'a pas été réfléchi et donc ne pourra assumer la liquidité.

Pour les subprimes, nous parlions de risques systémiques ?

Comment qualifierons-nous cet état de fait qui s'étendra immédiatement sur toutes les bourses mondiales par effet de "capillarité" ?

Entourer le marché de règles administratives strictes est nécessaire.

Mais avant le nécessaire, il faut traiter le primordial.

**Le marché boursier n'est pas le reflet de la réalité économique
Il est avant tout le reflet des incohérences des règles de cotation.**

Changeons ces règles rapidement,

Formons le client à la compréhension du système de cotation et à l'économie et la confiance reviendra.

Travaillons le système de cotation qui a permis tous les excès en toute légalité.
Travaillons la source d'erreur au lieu de vouloir la réguler ou la contrôler.

Est-ce parce qu'il y aura de nouvelles règles administratives ou comptables (qui seront rapidement détournées ou infirmées par la réalité économique et financière) que les acteurs d'hier seront moins sujets à suivre des raisonnements "moutonniers", plus compétents, plus clairvoyants et pour certains plus honnêtes ?

Les dogmatismes d'hier qui masquaient un manque de vision ont la vie dure.

Eliminons la source d'erreur, adaptons le système de cotation aux risques du monde financier actuel et nous aurons déjà fait un grand pas vers la résolution des crises

SOCIOECOPOFI

En souhaitant que l'année 2009 soit l'année qui marque l'histoire par la naissance de la Socio-Economie ou/et de la Socio-Finance.

Christian PIRE

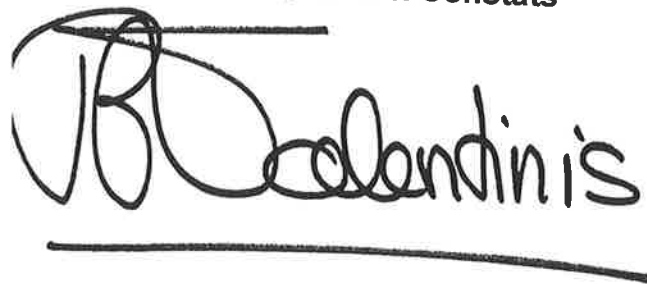
- ° * Formation qui explique l'économie mondialisée ainsi que les cycles immobiliers et boursiers
- ° ** (1,92*0,0511)

J'ai imprimé, depuis l'imprimante reliée à mon poste de travail, au fur et à mesure de mes constatations, la totalité des pages visionnées, y comprises celles relatives aux manipulations obligatoires et préalables à mes constatations sur le site <http://www.ecosopofi.com>.

Sont annexées au présent procès-verbal de constat neuf pages imprimées dans les conditions relatées ci-dessus.

En foi de quoi, j'ai dressé le présent Procès Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

Bénédicte VALENTINIS
Clerc Habilité aux Constats

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'B Valentinis', with a horizontal line underneath.

Nicole BASTARD-ROSSET VALENTINIS
Huissier de Justice Associé



S.C.P. N. VALENTINIS & R. VALENTINIS

HEDGE FUNDS AU SERVICE DE L'ETAT

Ecrit et publié le 14 juillet 2009

A l'heure où l'on attire l'attention sur l'extrême endettement des Etats, les mêmes réponses reviennent toujours.

Parmi celles-ci nous retrouvons systématiquement l'émission d'un emprunt.

Pour ma part, je pense que :

L'ampleur des besoins impose une solution à la hauteur de la situation.

Comment dans la situation actuelle croire que l'on peut via des obligations assainir les finances de l'Etat ?

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle

L'Etat doit utiliser les techniques des hedge funds pour assainir les finances étatiques.

Situation actuelle

Afin de rétablir une certaine orthodoxie financière, l'Etat veut émettre un emprunt.
En clair augmenter son endettement à long terme auprès de tiers pour faire face à ses besoins court terme.

But de cette note

Eviter à l'Etat d'emprunter.
Utiliser les mêmes outils que les financiers (effets de levier)

Objectifs

Trouver des ressources pour l'Etat sans augmenter ses charges.
Soutenir et relancer les marchés financiers sans bourse déliée pour l'Etat.
Relancer la confiance, source d'emplois.

Pour comprendre, Notre réponse, il faut auparavant comprendre l'environnement de nos réponses.

a) Comprendre la sociologie des marchés financiers

Que le marché soit à la hausse ou à la baisse, il est la résultante d'un mouvement mimétique.

L'économie dépend de l'état de la psychologie de l'inconscient collectif.
Organisons et régulons les effets haussiers de l'inconscient collectif et nous serons surpris par la puissance régénératrice pour les finances de l'Etat de ce mouvement.

Le moment est on ne peut plus opportun.

En effet, c'est un euphémisme de dire que les cours boursiers actuels représentent une opportunité.

Pour rappel

Le travail des politiques est de gérer des dynamiques et non des flux.
Gérer des flux équivaut à affecter des données présentes, reflets du passé.
Gérer des dynamiques, c'est se donner les moyens de se libérer du présent pour créer le futur.
C'est un comportement pro actif.
Actuellement, sans la mise en place d'un projet pro actif, les Etats ne pourront que gérer des flux (financiers ou humains) et non des dynamiques.

Dans "BILAN" du 17 juin 2009, le milliardaire Ernesto Bertarelli nous rappelle :
" On construit les difficultés dans les moments de succès et les succès dans les moments de difficulté "

Boris Cyrulnik Ethologue et psychiatre écrit dans Le Monde du 21 juin 2009 :
" Un seul achat ne change pas un marché, mais la contagion des idées, en induisant une tendance, peut provoquer un mouvement financier. Cette illusion euphorisante crée la confiance qui provoque la réussite du marché ", " La rationalité n'est plus mathématique, elle est évolutive " : " le panurgisme psychologique participe à la course économique "

Le système économique actuel ne se maîtrisera que par la gestion des dynamiques sociologiques.
C'est bien le dédain de l'aspect sociologique et le manque d'anticipation de ses dynamiques qui a perdu les marchés financiers internationaux.

Créons les dynamiques sociologiques qui assureront le renouveau de la croissance économique et nous obtiendrons de facto une terre politique fertile pour assurer l'assainissement des finances étatiques.

Créons une dynamique financière de hausse des marchés boursiers et nous obtiendrons de facto une terre fertile pour le développement de l'ensemble des dynamiques sociologiques qui assureront le renouveau de la croissance économique et l'assainissement des finances étatiques.

La croissance revenue, L'Etat pourra "travailler" cette nouvelle ère prospère afin de retrouver une situation financière meilleure.

b) Comprendre le système de cotation des titres boursiers

Le système de cotation, dans la situation actuelle, offre une opportunité exceptionnelle.

En effet, il suffit de quelques actions échangées à la hausse pour que l'on valorise mécaniquement des centaines de millions voire des milliards de titres d'une même société et, de ce fait, créer sa "renaissance" boursière.

A situation exceptionnelle, hommes exceptionnels.

Ce dream team Etat/financiers sera assurément facteur de confiance retrouvée.

.../...

DEVELOPPEMENT DE L'IDEE

Synthèse

Phase 1 : Utiliser le système de cotation actuel des marchés financiers pour créer une dynamique haussière.

Toute dynamique haussière est génératrice de dynamique de confiance.

Confiance revenue = dynamique de consommation ; Dynamique de consommation = flux financiers; Flux financiers = reprise de la production; Reprise de la production = emplois et impôts.

Réalisation

Créer et encadrer une dynamique haussière des marchés financiers en collectant via un Hedge funds étatique une grande quantité de l'épargne des citoyens.

Cette réalité haussière ASSUREE par des achats réguliers constituera un support idéal pour accélérer et décupler les effets positifs des décisions gouvernementales.

Dans ce schéma, l'Etat n'est pas débiteur de ses citoyens via un emprunt mais bien collecteur d'impôts grâce à une croissance boursière et économique retrouvée.

Il est à noter que les capitaux qui seront investis dans les sociétés cotées seront régénérateurs pour les sociétés en manque de capitaux pour assurer leur développement.

La mise en application de cette idée nécessitera la mise en place d'un comité de régulation composé de représentants de l'Etat, de banquiers et d'assureurs qui auront comme mission d'éviter les surchauffes boursières et de gérer le canal haussier.

Il est primordial que ces représentants soient soigneusement choisis et sélectionnés parmi ceux qui ont su dénoncer les excès de la financiarisation et ne pas suivre le reflex moulinier de leurs collègues. Dans l'inverse, les acteurs n'auraient aucun intérêt à la réussite de cette action. Bien au contraire.

Phase 2 : Optimiser financièrement les hausses boursières par l'utilisation des techniques utilisées par les financiers (effet de levier...) pour rééquilibrer les finances publiques.

L'objectif doit être un assainissement pour 2015.

Réalisation

Travailler la dynamique de reprise des marchés financiers avec les techniques des financiers (effet de levier) pour créer des ressources très importantes pour l'Etat.

La visibilité et la durabilité de la hausse boursière permettront d'emprunter à un taux très faible des capitaux. Ces derniers valorisés par la hausse des marchés boursiers dégageront une plus value importante à court et moyen terme. Plus values affectées aux redressements des comptes de l'Etat.

Le tout arrosé d'une légère incitation fiscale au terme de l'opération (pas ou peu d'impôt sur les plus values, exonération de droits de succession sur les sommes ayant été affectées à cet investissement...) et nous devrions avoir une solution efficace pour régler certains problèmes actuels.

Dom Helder Camara : " Quand on rêve seul, ce n'est encore qu'un rêve; quand on rêve à plusieurs, c'est déjà la réalité. L'utopie partagée est le ressort de l'histoire ".

Réflexion : Et si nous passions de l'utopie à la mise en place d'un ressort de l'histoire économique et financière ?

Financièrement vôtre.

Christian Piré.

J'ai imprimé, depuis l'imprimante reliée à mon poste de travail, au fur et à mesure de mes constatations, la totalité des pages visionnées, y comprises celles relatives aux manipulations obligatoires et préalables à mes constatations sur le site www.ecosopofi.com

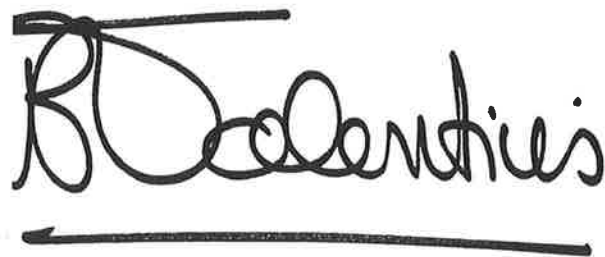
Sont annexées au présent procès-verbal de constat sept pages imprimées dans les conditions relatées ci-dessus.

Est insérée au présent procès-verbal de constat une copie écran représentant la page d'accueil du site www.ecosopofi.com

En foi de quoi, j'ai dressé le présent Procès Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

Bénédicte VALENTINIS
Clerc Habilité aux Constats

Nicole BASTARD-ROSSET VALENTINIS
Huissier de Justice Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'B Valentinis', with a horizontal line drawn underneath.

S.C.F. N. VALENTINIS & R. VALENTINIS